

[Text]

perhaps a little longer. You have probably familiarized yourself quite well with your post, unlike some other appointees who have come before this and other committees.

Mr. Hogue, you indicated that you had a point of order.

M. Jean-Pierre Hogue (député d'Outremont): J'ai effectivement invoqué le Règlement. Vous avez remarqué que j'ai dû m'absenter d'une réunion. En fait, je suis arrivé un peu en retard.

J'apprécierais que vous m'expliquiez très rapidement la présence des caméras de la télévision cet après-midi. Vous pourriez en profiter pour dire à la population canadienne qu'il se fait actuellement une démarche à d'autres comités, mais que cette décision de télédiffuser des débats n'est pas nécessairement prise pour tous les comités.

The Chairman: I am not certain whether that is a point of order. But for the benefit of everyone and for those who are interested, under the reforms of the House of Commons the ability to televise these hearings is quite new and it was felt that because it is a committee of communications this committee has a very direct interest in using every process available to it in terms of hearings. This special consideration was given to this committee by the House of Commons, with all parties agreeing.

I would like to thank the different parties of the House for pursuing that fact and I am grateful to everyone, especially to all committee members, for having this brought forward.

Mr. Waddell (Port Moody—Coquitlam): This is a regular committee meeting, irrespective of television.

I have a couple of points of order, the first one on an item I have just received by courier and which is a press release on additional moneys for the CBC. I find it strange that this has arrived on the same day we are examining the president of the CRTC and the people from the CBC. I find it very inconsistent and I think that we have to pursue this at some further time, perhaps not today, but with some other matter, about granting to the CBC on an ad hoc basis and about additional grants for political purposes.

My second point of order touches on this committee. In our last committee meeting we had a spirited debate about the fitness of the Chair with respect to a comment on cultural matters. Since then we have had discussion on some matters relating to the Chair's visits and so on to South Africa, which were criticized by the government and were against the policies of this government. We are conducting hearings today on the fitness of people heading top cultural institutions.

I wonder if the head of one of our top cultural institutions, namely the Chair of this committee, is

[Translation]

un peu plus longtemps. Vous devez déjà connaître fort bien votre poste, contrairement à certaines autres personnes nommées qui se sont présentées devant notre Comité ou d'autres comités.

Monsieur Hogue, vous avez indiqué vouloir faire un rappel au Règlement.

Mr. Jean-Pierre Hogue (Outremont): I effectively have a point of order. You must have remarked that I had to go away from a meeting. In fact, I was a little bit late.

I would appreciate that you would explain very rapidly to me the presence of TV cameras this afternoon. You could take that opportunity to tell the Canadian public that in other committees, the matter is presently under consideration, but that the decision to broadcast the proceedings is not necessarily made by all committees.

Le président: Je ne suis pas sûr que cela soit un rappel au Règlement. Mais pour la gouverne de tous ceux que cela intéresse, la réforme de la Chambre des communes permettant la télédiffusion de ces audiences est assez nouvelle, et il a été pensé, s'agissant d'un comité des communications, qu'en l'occurrence, la demande était tout à fait opportune. Cette demande spéciale a été accordée par la Chambre des communes à l'unanimité.

J'aimerais en profiter pour remercier les différents partis et notifier ma gratitude envers tous, tout spécialement les membres de ce Comité.

M. Waddell (Port Moody—Coquitlam): Télévisée ou non, c'est une réunion ordinaire de ce Comité.

J'ai un ou deux rappels au Règlement. Le premier concerne un renseignement que je viens tout juste de recevoir par messenger. Il s'agit d'un communiqué de presse concernant une rallonge monétaire pour Radio-Canada. Je trouve étrange la coïncidence avec cette même journée où nous devons examiner la nomination du président du CRTC et des responsables de Radio-Canada. Je trouve cela très illogique, et à mon avis il faudra y revenir ultérieurement, peut-être pas aujourd'hui, mais lors d'une autre réunion, revenir sur ces rallonges ponctuelles accordées à Radio-Canada pour des raisons politiques.

Mon deuxième rappel au Règlement concerne ce Comité. Lors de notre dernière réunion, nous avons débattu vigoureusement de la compétence de la présidence au sujet d'un commentaire sur des questions culturelles. Depuis, nous avons eu des discussions sur certaines questions concernant les visites du président en Afrique du Sud, qui ont été critiquées par le gouvernement et étaient contraires aux politiques de ce gouvernement. Nous examinons aujourd'hui la compétence de personnes à la tête de nos principales institutions culturelles.

Je me demande si le chef d'une de nos principales institutions culturelles, à savoir le président de ce Comité,